

NOTRE MANDRES-PÉRIGNY COLLEGE

MANDRES-LES-ROSES /
PÉRIGNY-SUR-YERRES
AVRIL 2004 N°1

Les jeunes de Mandres-les-Roses et de Périgny-sur-Yerres auront leur collège pour la rentrée 2006. Ce nouvel établissement offrira les meilleures conditions d'étude et préservera la mémoire d'un lieu agricole et horticole. Visite virtuelle.

Taillé pour la réussite un collège à taille humaine

Pourquoi un nouveau collège ? Tout simplement parce que la volonté de favoriser la réussite scolaire de tous a conduit le Conseil général à promouvoir des collèges d'une capacité d'environ 500 élèves. Un chiffre qui garantit les conditions d'accueil et permet un enseignement ouvert sur un nombre suffisant d'options. Or, le collège de la Guinette à Villecresnes accueille 850 élèves, dont 350 viennent de Mandres-les-Roses et de Périgny-sur-Yerres. De plus, les projets urbanistiques laissent prévoir un accroissement de la population des trois villes. Cette situation a conduit à décider, avec l'Inspection académique, la partition du collège de la Guinette et la construction du nouveau collège de Mandres-Périgny. La démarche a été engagée dans un partenariat associant le Conseil général, les maires des trois communes, l'Inspection académique et la communauté éducative.



Présenté en mairie de Mandres le 27 novembre dernier, le 103^e collège du département s'inscrira dans une démarche de haute qualité environnementale et répondra aux objectifs de la Charte des collèges établie par le Conseil général en 2000. Il offrira les meilleures conditions d'étude aux élèves, notamment en termes de nouvelles technologies et d'équipements sportifs. Partie prenante de la bonne marche de l'ensemble, les enseignants, les personnels techniques et administratifs bénéficieront également des meilleures conditions de travail. Un internat scolaire, conçu comme une dimension à part entière du collège et intégré au projet d'établissement, est à l'étude et pourrait venir compléter ce projet.

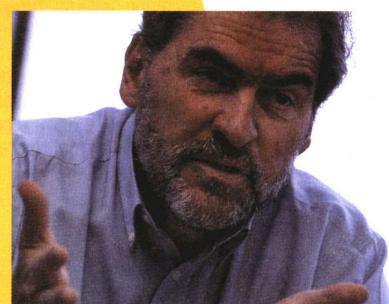
LA PAROLE À...

Christian Favier

Président du Conseil général du Val-de-Marne

« Contribuer à la réussite des jeunes »

J'ai le plaisir de vous adresser ce journal qui accompagnera la construction du nouveau collège de Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres. Cette opération s'inscrit dans l'attention permanente que nous portons aux collèges et aux collégiens pour améliorer partout, et pour tous, les conditions d'accueil, d'étude et d'enseignement. Et chacun sent bien que les efforts financiers et humains consentis conjointement entre les deux villes et le département n'ont d'autre but que de contribuer à la réussite des jeunes.



Joël Lumen

Département
du Val-de-Marne
Conseil général



LE COIN DES CHIFFRES

18 millions d'euros, c'est le montant total de l'opération.

16,9 millions d'euros sont financés par le Conseil général.

1,1 million d'euros est financé par Mandres, représentant le surcoût dû aux équipements sportifs.

3 hectares sont mis à disposition par les villes de Mandres et de Périgny.

QUI FAIT QUOI ?

Maitre d'ouvrage :
Conseil Général du Val-de-Marne,
Direction des bâtiments départementaux.
Maitres d'œuvre :
Mandres et Pierre Boudry,
architectes urbanistes.
Paysagistes : Philippe Niel
et Alexandra Schmitt.
Bureau d'étude : Eutec
Économiste : MD EIC.

LE POINT D'ÉTAPE

Où EN SOMMES-NOUS ?

Phase 3 : Dessin de l'architecte



Tour d'horizon

Un collège moderne pousse en plein champ

Un collège à la campagne ou presque. Les architectes ont conçu un bâtiment moderne et lumineux qui conserve la mémoire des champs, des serres et des pépinières.



ous avons retenu une forme simple qui évoque à la fois la trame des champs, les fermes et les serres.» L'architecte Pierre Boudry plante le décor. En effet, le projet architectural doit répondre aux besoins d'un collège moderne, tout en gardant la mémoire du lieu. Ainsi, on retrouve l'idée des champs avec la surface engazonnée, élément du préau, qui prend son départ sur le parvis, continue dans la grande coursive intérieure et se prolonge jusqu'à la toiture plantée du gymnase.

Articulés autour d'un patio-jardin botanique, les pôles sont clairement définis : enseignement général, scientifique, technique, artistique, salles à moyens partagés, et vie scolaire située à un point de rencontre. Le gymnase est disposé le long de la façade de la future route départementale 33, et la salle de restauration placée en parallèle est ouverte sur la bande de l'île.

« Au cœur d'un site sublime que les gens ne voient plus »

Une superbe salle de musique

Au second étage, la salle de dessin est pourvue d'un puits de lumière. Curieusement dressée comme un silo, la grande conque visible de l'extérieur correspond à la salle de musique. Ouvert sur le parvis et disposé en double hauteur, le CDI s'intègre dans les espaces et est relié au pôle culturel par ses hautes baies vitrées. « Il y a ici un site sublime, une trame horticole que les gens ne voient plus, estime l'autre architecte du projet, Marjolijn Boudry. Pourvu de fonctions nouvelles, ce lieu permettra de relier l'environnement. » Concentrant le devenir de la Guinette, Guy Pettenati vice-président du Conseil général chargé des collèges et de l'enseignement, a annoncé « qu'au terme de la construction du nouveau collège, la réhabilitation de la Guinette sera étudiée et prise en compte ». ♦

Eva Lacoste

Un établissement bien équipé

Le futur établissement sera doté de salles d'enseignement, d'une salle multimédia, d'une salle polyvalente et d'un CDI informatisé. S'y ajoutent un foyer des élèves, une salle des professeurs, un self, l'administration et la vie scolaire, et des logements de fonction. À l'extérieur seront aménagés des parkings vélos et voitures. Enfin, le collège comptera un gymnase de 1 200 m², complété par un espace sportif et un dojo, dont le surcoût sera pris en charge par la Ville de Mandres-les-Roses. <



Bien intégré dans son environnement, le futur collège de Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres offrira sur trois niveaux [voir ci-contre] tous les équipements pour bien étudier. Salles de classe, mais aussi salle multimédia, CDI informatisé, hall, espace sportif... Rien ne manquera.

Parole de...

Martine Ferrand, ingénieur en chef à la Direction des bâtiments départementaux



Respecter l'environnement

« Un collège haute qualité environnementale dispose de toutes les qualités architecturales et minimise les impacts sur l'environnement. Le Conseil général s'engage et engage ses prestataires sur des objectifs de qualité. Pour cette opération, des priorités ont été définies : la préservation de la mémoire horticole et agricole, la proximité de la RD 33 qui impose isolation des façades et correction acoustique interne. Autre souci : les eaux de pluie seront recueillies dans des bassins paysagers et utilisées. Celles provenant des parkings, particulièrement polluées, seront dirigées vers un bassin équipé d'un deshumeur-décanleur, avant leur traitement par le réseau d'assainissement. Notre démarche s'intègre dans une action contre la pollution, avec le souci du développement durable. »

Parole de...

Marjolijn Boudry, architecte-paysagiste



Toujours se renouveler

« J'ai choisi la profession d'architecte pour sa polyvalence scientifique et artistique. Un art devient toujours quelque chose de très exact quand on le maîtrise, et si on veut faire vibrer, il faut être maître d'une technique. L'architecture exige de toujours se renouveler et de s'adapter à un environnement et à des pratiques qui évoluent. C'est une profession tournée vers la vie, qui essaie de révéler ce que les gens ne voient plus, capable de donner aux jeunes des espaces prometteurs qui induiront des modes de comportement. »

La rue François-Coppée aménagée

► Les projets d'aménagements en cours de la rue François-Coppée prennent en compte l'accès des scolaires et la sécurité des usagers. Face au parvis, longé par un large trottoir, une aire spacieuse permettra aux voitures, bus et cars scolaires de desservir le collège et le gymnase. Le terre-plein central, traversé depuis la rue des Ecclésiers, prévoit cheminement et refuge-piétons. <

Marie-Josée Meunier, parent d'élève, Périgny

À Périgny, ce collège est quelque chose auquel on attendait depuis des années. Mandres-les-Roses et Périgny-sur-Yerres pourront recevoir des liens inscrits dans l'histoire et mener des actions communes en direction des ados, un local jeunes par exemple... La sécurité, aux abords du futur collège est la seule chose qui me pose problème pour l'instant.

Bastien Rambure, classe de 5^e, collège de la Guimette, conseil municipal des jeunes de Périgny

J'ai vu la maquette présentée à la mairie, et je pense que c'est un beau projet pour les deux villes. Le collège de la Guimette a plus de 800 élèves, c'est beaucoup trop. Le travail se fera dans de meilleures conditions dans un collège de 500, et la restauration aussi. Grâce aux espaces polyvalents, au CDI, aux salles d'informatique et de technologie, les collégiens seront mieux préparés dans le choix d'une filière.

Kymeric Tripier, élève de CM2, Mandres

Le collège aura des espaces plantés, et sera plus original et attrayant que les établissements habituels. Surtout, il aura un grand espace pour le sport. J'adore l'informatique, qui peut servir pour le français, les maths, la géographie, les sciences. Et je suis content du futur CDI où je pourrai faire de la recherche plan. Je n'y ferai que ma troisième, mais ce sera un bon tremplin pour la vie.

L'année dernière, le Conservatoire de la Brie fêtait ses vingt-cinq ans. Un bon parcours voué à la musique et à la danse, dont les étapes permettent d'enseigner l'éveil musical et une vingtaine d'instruments, la danse classique, le modern jazz, le hip-hop, et depuis l'année dernière le qi-qong, une gym adultes qui s'apparente au yoga. « Nous sommes affiliés à la Fédération française des écoles de musique et à l'Union des enseignements et pratiques artistiques du Val-de-Marne », précise Didier Hu, le directeur. Ce qui garantit la qualité de l'enseignement et implique des programmes nationaux qui préparent aux examens de fin d'année. « Preuve de son ouverture, le Conservatoire est subventionné par quatre villes qui apportent leur participation au prorata de leurs élèves, 460 aujourd'hui. Les manifestations du Conservatoire attirent très largement. En janvier dernier, le concert des élèves rassemblait 300 personnes, confirmant le succès de Casse-Noisette de Tchaïkovski en mai 2003 avec la troupe des danseurs et danseuses.

« Nous présentons un spectacle de danse tous les deux ans, en alternance avec le concert des professeurs, dans la volonté d'équilibrer spectacles et examens qui sont complémentaires, précise Sophie Dupuy, responsable de l'activité danse. Notre but n'est pas seulement de former des professionnels, mais de bons amateurs qui seront le public de demain. »

E.V.

Conservatoire de la Brie :
59, rue Pasteur, 77170 Brie-Comte-Robert.

La musique à bonne école



« Former des professionnels et de bons amateurs »



Depuis vingt-cinq ans, le Conservatoire de la Brie forme jeunes et adultes à la musique et à la danse. Son point fort : associer diversité et qualité.

Concerts ou spectacles de danse, les manifestations offertes par le Conservatoire de la Brie attirent du monde. Au quotidien, tous les styles de musique et de danse sont étudiés, de classique au hip-hop.

LE COIN DES CHIFFRES

460

C'est le nombre d'élèves du Conservatoire qui rayonne sur quatre communes : Périgny-sur-Yerre, Mandres-les-Roses, Brie-Comte-Robert et Solers.

REPÈRE HISTORIQUE Mandres-Périgny liées par l'histoire

Mandres et Périgny prennent leur essor après les grands débouchements du X^e siècle et voient leur caractère de village s'affirmer au XII^e siècle. Toutes deux possèdent une façade sur l'Eure, la rivière à marées imprévisibles pour les débarquements de Ducey de Segonzac (aujourd'hui Saint-Antoine 1884, Paris 1974). Et toutes deux seront traversées par les grands mouvements de l'histoire : les invasions du Moyen Âge, la guerre de Cent Ans, la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons... Avec Périgny qui attirait largement à la ronde. Les Bourguignons rentrent dans la région entourant au XII^e siècle la culture de la vigne. Détruite par la phylloxéra et le grand gel de 1904, elle

est surtout concurrencée par la culture de la rose introduite vers 1765, à partir de la grappe des hortuliers. Ici, les descendants cultivent roses, tulipas, cyclamens, hortensias, etc. bien sûr, à la culture traditionnelle qui est l'huile des olives locales. En 1774, le comte de Provence, futur Louis XVIII, achète le fief des Tous Grises. Lorsque s'annonça la Révolution française, le comte émigra sans laisser de regrets. Achetée par la commune de Mandres en 1983, la Ferme de Monsieur a été sauvegardée et restaurée, et abrite désormais l'hôtel de ville. <

Notre collège Mandres-Périgny N°1
Ancien Hôtel du Comte général du Val-de-Marne.
Direction de la Communication.
Hôtel du Département,
ministère du Génie Civil
18811 Châlons-en-Champagne
03 29 81 76 01
Résidence : Des Jardins
Construction graphique, éditions
Ateliers
Impression : Givaudan

**NOTRE
COLLEGE**

